

Malmedy, le 10 mai 2022

OBJET : Précisions relatives aux épreuves de fin d'année
Classes de sixième année technique

Les épreuves sont 'certificatives', elles autorisent ou non l'octroi du CESS (certificat d'études secondaires supérieures). Il y a deux épreuves externes, c'est-à-dire communes à tous les élèves de sixième générale de transition de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elles concernent le français.

Calendrier

- vendredi 27 mai : fin de période
- du 30 mai au 3 juin : révisions, bulletin de troisième période le 3
- du 7 au 20 juin : session d'examen**
- le 10 juin : jury de qualification**
- mardi 21 : conseils de classe de délibérations (affichage avant 20h)
- lundi 27 : remise des bulletins (9h)
- mardi 28 : réunion de parents, consultation des copies, dépôt des recours
- mercredi 29 : conseils de classe de recours et communication des décisions

Disciplines sujettes à examen	Français
	Mathématiques
	Formation socio-économique
	Histoire
	Géographie
	Anglais (écrit et orale)
	Dessin à conception publicitaire

Cotation

Le travail journalier a fait l'objet de trois bulletins sur 20 points. Les éventuels examens sont notés sur 40 points. Il convient d'obtenir au moins la moitié du total - travail journalier et examen - dans chaque discipline ; le pourcentage global n'est qu'un indicateur.

Une seconde session sera organisée les 29 et 30 août prochains, elle fera l'objet de délibérations le 31 août avec dépôt des recours éventuels le 5 septembre 2022.

Toute l'équipe éducative vous souhaite une fin d'année scolaire fructueuse, **bon travail !**